

AMNISTIE
INTERNATIONALE



RAPPORT D'IMPACT 2024

LES DROITS HUMAINS EN ACTION



NON À
L'OCCUPATION

NON À
L'APARTHEID

NON AU GÉNOCIDE

Mot de la présidente et de la directrice générale

AU CŒUR DE LA RÉSISTANCE

Dans ces mêmes pages, l'année dernière, au moment de faire le bilan de l'année 2023, nous constatons que l'humanité vivait des temps difficiles. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que nous sommes définitivement entrés dans une ère de reculs importants pour les droits humains et les institutions internationales. Les mouvements anti-droits et les régimes autoritaires ont plus que jamais le vent dans les voiles. On peut parler d'un « effet Trump ».

Mais nous n'avons pas et nous n'allons pas baisser les bras. Au contraire.

En 2024, de concert avec Amnistie internationale Canada anglophone (AICISS), nous nous sommes hautement mobilisés pour le cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, contre la vente d'armes à Israël par le Canada, et pour dénoncer le génocide en cours dans la bande de Gaza. Ensemble, les deux sections canadiennes ont fait de nombreuses représentations auprès des parlementaires, y compris le bureau du premier ministre.

Nous avons continué de dénoncer la guerre d'agression contre l'Ukraine, de même que les conflits au Yémen, au Soudan, en République démocratique du Congo et ailleurs.

Nous avons maintenu notre soutien au mouvement Femme, Vie, Liberté et dénoncé la répression violente des autorités iraniennes à l'encontre de la population qui réclame le respect des droits et libertés, ainsi que justice et réparation.

Nous avons dénoncé les attaques en règle contre les libertés d'association et de manifestation de plus en plus importantes et présentes sur tous les continents. Que ce soit en Iran, aux États-Unis, au Pérou, au Paraguay, au Sénégal, en Hongrie, au Bangladesh, en Turquie, et dans de multiples autres pays, le rétrécissement de l'espace civique est bel et bien une réalité inquiétante qui prend de l'ampleur et s'infiltré de plus en plus. Jusqu'ici, jusque sur les campus des universités et des collèges.

Nous sommes donc intervenus lorsque des universités au Canada ont voulu interdire les manifestations de solidarité avec le peuple palestinien sur les campus, et nous avons dénoncé le recours à la police et à la violence par les directions universitaires, notamment de l'Université McGill à Montréal. De la même façon que nous continuons d'être aux côtés de nos consœurs et confrères autochtones dont

les manifestations pacifiques pour la reconnaissance de leurs droits et de leurs terres sont sévèrement réprimées et criminalisées. Ce qui est le cas des Wet'suwet'en, en Colombie-Britannique, dont nous appuyons la lutte aux côtés de nos collègues de la section anglophone. Nous avons déclaré le chef Wet'suwet'en Dsta'hyl premier prisonnier d'opinion détenu au Canada.

Nous avons constaté la recrudescence de discours décomplexés anti 2ELGBTQQIA+, lesquels s'accompagnent de reculs notoires à l'égard des droits des personnes de ces communautés, et même

une montée de la violence à leur encontre. Les propos de certain-ne-s élu-e-s tant à l'Assemblée nationale qu'à la Chambre des communes y sont pour quelque chose, et nous l'avons dénoncé.

Les politiques migratoires et le traitement des personnes demandeuses d'asile a encore été l'un des dossiers sur lequel nous avons dû le plus intervenir. Nous avons mené une recherche sur le abus des droits des travailleuses et travailleurs migrants au Canada, avec la coopération de la section anglophone et le concours du Secrétariat international. Nous sommes maintes fois intervenu-e-s pour dénoncer les discours déshumanisants et racistes de certains élu-e-s, notamment à l'Assemblée nationale vis-à-vis des personnes demandeuses d'asile. Les positions d'Amnistie, jugés crédibles et fiables, ont régulièrement été reprises par les médias.

Soyons honnêtes, 2024 n'aura pas été une année de grands gains pour les droits humains, mais ensemble, grâce à votre militantisme et votre engagement, nous sommes demeurés mobilisés et avons multipliés nos actions et interventions. Nous ne sommes pas passés inaperçu-e-s, et seulement cela, c'est une victoire. Nous avons réussi à assurer une présence marquée dans les médias, les réseaux sociaux et l'espace public. Grâce à vous, nos grands événements comme le

« EN CETTE PÉRIODE HISTORIQUE, OÙ LES LOIS ET LES PRATIQUES AUTORITAIRES SE MULTIPLIENT DANS LE MONDE ENTIER DANS L'INTÉRÊT D'UN TRÈS PETIT NOMBRE, LES GOUVERNEMENTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DOIVENT S'EMPLOYER DE TOUTE URGENCE À RAMENER L'HUMANITÉ SUR DES TERRES PLUS SÛRES »

AGNÈS CALLAMARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
D'AMNESTY INTERNATIONAL

Congrès des jeunes et le Marathon d'écriture de la campagne *Écrire, ça libère !*, ont été de francs succès de participation, comme vous pourrez le lire dans ces pages.

Cette mobilisation, il nous faut la faire vivre, la faire croître. C'est elle qui nous permettra de résister, de se battre et de gagner.

GOVERNANCE ET VIE DÉMOCRATIQUE

Du point de vue de la gouvernance et de la vie démocratique de la section comme du mouvement, nous avons relevé plusieurs défis en 2024, dont nous pouvons être fiers. Après un processus exhaustif qui s'est étalé sur deux ans, de nouveaux règlements en phase avec les meilleures pratiques de gouvernance et les exigences du mouvement ont été adoptés par l'assemblée des membres. Parallèlement, nous avons participé activement, dans un esprit d'ouverture, à la révision de la gouvernance au niveau mondial, afin de rendre le mouvement plus équitable, efficient, agile. Le processus est toujours en cours, mais des jalons ont été franchis lors de l'Assemblée mondiale 2024, notamment par l'adoption d'un mécanisme plus équitable de répartition des ressources financières, une formalisation de la présence des jeunes au sein des instances et des délégations des sections, ainsi que l'adoption d'une politique visant l'atteinte absolue de zéro émission, d'ici 2050.

La section a adopté une Politique inclusion, diversité, équité, antiracisme, anti-oppression et accessibilité (IDÉAAA), et débuté la rédaction de son plan d'action. Il s'agit là d'importantes avancées, fruit du travail consciencieux réalisé par le comité IDÉAAA composé de membres du conseil d'administration (CA) et d'employé-e-s. Une nouvelle convention collective a été adoptée, pour la période 2024-2028, aux termes de négociations qui se sont déroulé dans

un esprit collaboratif, et à la satisfaction des deux parties. Le climat de travail est sain et les ressources humaines se sont stabilisées.

Le plan de redressement financier que la section a mis en place à partir de 2022 porte fruit. En 2024, nous avons fini l'année avec des résultats positifs. Cela est dû à la fois à une saine gestion, tout autant qu'à l'augmentation des revenus, grâce à une nouvelle stratégie et une toute nouvelle équipe de collecte de fonds. Malgré les temps difficiles que

nous avons devant nous, nous sommes confiant-e-s de pouvoir y faire face avec suffisamment de ressources. À cet égard, les comités audit et de philanthropie du CA sont d'une contribution inestimable.

Cela étant, l'accroissement et la diversification de nos revenus demeure l'un de nos principaux chevaux de bataille, un défi de taille, de même que l'augmentation et la diversification de notre base militante, à tous points de vue.

Nous allons résister et nous battre ensemble, pour gagner ensemble !

DES VOIX COURAGEUSES SE LÈVENT. UNE RÉSISTANCE S’AFFIRME, ET AMNISTIE EST AU CŒUR DE CELLE-CI. NOUS SOMMES LA PLUS GRANDE ORGANISATION INTERNATIONALE DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE, NOUS LUTTONS DEPUIS PLUS DE 60 ANS CONTRE DE NOMBREUX DIRIGEANTS AUTORITAIRES, ALORS NOUS SAVONS COMMENT FAIRE FACE AU TRUMPISME ET SES ÉMULES.



Odélie Joly
Présidente



France-Isabelle Langlois
Directrice générale

LA SECTION EN BREF

Amnistie internationale compte sur la générosité de **10 130 donateurs et donatrices** et le soutien de plus de **125 300 sympathisant-e-s** !

MÉDIAS SOCIAUX

 **8 161**
abonné-e-s

 **35 000**
abonné-e-s

 **7 647**
abonné-e-s

 **4 958**
abonné-e-s



Trouvez-nous et abonnez-vous à nos comptes pour faire croître notre impact !

GROUPE MILITANTS

16
groupes locaux
et universitaires

291
groupes
jeunesse

MOBILISATION

Vous avez réalisé **92 820** actions : signatures de pétitions, courriels et autres actions en ligne

MÉDIAS

233 mentions, articles et reportages dans les médias

178 entrevues

4 lettres ouvertes publiées dans les journaux



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION !

DE GAUCHE À DROITE :

Nazim Ait Ourdja, Alexia Remillon, Gabriel-le Crovasce, Sophie Rondeau, Benoit Tiffou, Odélie Joly, Fouzia Bazid.

SONT ABSENTES DE LA PHOTO : Marie-France Cloutier et Catherine Gaudreau.

© Dominic Morissette

NOS ÉVÉNEMENTS

TÉMOIGNAGE

ANTOINETTE CHAHINE

Le 29 janvier 2024, l'ex-prisonnière d'opinion, Antoinette Chahine nous a rendu visite. Elle a livré un témoignage poignant aux membres et sympathisant-e-s d'AICF.

Accusée faussement d'avoir participé à un attentat et au meurtre d'un prêtre libanais, elle a été arrêtée en 1994, puis condamnée à mort en 1997. Pendant ces cinq années d'emprisonnement, elle a subi torture et mauvais traitements, avant d'être innocentée en 1999 grâce à une mobilisation internationale à laquelle a pris activement part Amnesty internationale. Depuis, elle se consacre à la lutte pour l'abolition de la peine de mort et contre la torture, défendant avec force le droit à la vie et à la justice.

21K DE MONTRÉAL

BOUGER POUR LA LIBERTÉ

Le défi sportif Bouger pour la liberté a été relevé par AICF pour une 9^e année, dans le cadre du 21K de Montréal. Près de 17 coureuses et coureurs étaient présent-e-s au parc Jean-Drapeau le 26 avril 2024, mobilisé-e-s pour changer le monde, un pas à la fois. L'événement a permis de récolter près de **22 000\$** pour les droits humains.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont relevé le défi !



SALONS DU LIVRE DE MONTRÉAL

ET DE TROIS-RIVIÈRES

LIVRES COMME L'AIR

Dans le cadre de la campagne Livres comme l'air, des auteurs et autrices d'ici dédicacent un de leurs livres à leurs consœurs et confrères emprisonné-e-s ou menacé-e-s ailleurs dans le monde, en signe de solidarité. En 2024, notre campagne s'est déroulée dans deux salons du livre du Québec, celui de Trois-Rivières et celui de Montréal.

Au **Salon du livre de Trois-Rivières**, du 21 au 24 mars 2024, les auteurs et autrices, **Anne-Marie Duquette, Zachary Richard, Nathalie Petrowski, Sébastien Diaz et Amélie Dubois** ont été respectivement jumelé-e-s à l'autrice vietnamienne **Pham Doan Trang**, à l'écrivain chinois **Yang Hengjun**, à la défenseure des droits humains et écrivaine iranienne **Narges Mohammadi**, au journaliste algérien **Ihssane El Kadi**, et à l'écrivain russe **Boris Akunin**. Lors de l'événement, nous avons récolté **2 557 signatures** de pétitions pour ces autrices et auteurs.



Des auteurs et autrices participant-e-s à Livres comme l'air ainsi que des membres du groupe local de Montréal d'AICF, instigatrices de l'événement.

Au **Salon du livre de Montréal**, qui s'est tenu du 27 novembre au 1^{er} décembre, les auteurs et autrices **Pierre-Yves Villeneuve, Alex Viens et Marie Hélène Poitrasont**, quant à eux et elle, été jumelé-e-s à la poète et militante cubaine **María Cristina Garrido Rodríguez**, au poète et avocat des droits humains thaïlandais **Arnon Nampha** ainsi qu'à l'économiste et professeur d'université malien **Etienne Fakaba Sissoko**. Lors de l'événement, nous avons récolté **2 891 signatures** de pétitions pour ces autrices et auteurs.



TÉMOIGNAGE

OLIVIER VANDECASTEELE

Le 18 septembre 2024, nous avons eu l'honneur d'accueillir le travailleur humanitaire **Olivier Vandecasteele** à nos bureaux, alors qu'il était de passage à Montréal à l'invitation de **Médecins du monde Canada**. Il a été détenu arbitrairement par les autorités iraniennes de février 2022 à mai 2023, période pendant laquelle il a été victime de torture et d'autres formes de mauvais traitements.

Lors de sa visite, il a présenté Protect Humanitarians, une organisation qu'il a fondée à la suite de sa libération. Cette initiative vise à renforcer la protection des travailleurs et travailleuses humanitaires, à améliorer la prise en charge de la santé mentale des survivant-e-s et à accroître le nombre de poursuites judiciaires contre les auteurs d'attaques à l'encontre des humanitaires.

Des membres du conseil d'administration, du Comité national des jeunes d'Amnistie, ainsi que certains de nos partenaires ont eu la chance d'échanger sur divers enjeux et d'approfondir leur compréhension de l'importance de protéger les travailleuses et travailleurs humanitaires à travers le monde.



© Caroline Hayeur

CONGRÈS DES JEUNES

Sous le thème des droits des personnes migrantes, le **Congrès des jeunes** s'est tenu le 2 novembre 2024 à l'**école secondaire André-Laurendeau**, dans l'arrondissement Saint-Hubert à Longueuil. Rassemblant près de **300 participant-e-s de 33 écoles**, cet événement a été un véritable succès !

Lors du Congrès, les élèves se sont réuni-e-s pour une journée d'ateliers, de conférences et d'activités dédiées à la défense des droits humains. Cette année, neuf ateliers ont été proposés : six portant sur les droits des personnes migrantes et trois autres abordant des thématiques spécifiques, à savoir les mythes et réalités de la peine de mort, le militantisme jeunesse et le génocide contre les Palestiniens.

La journée s'est terminée par une marche de solidarité dans les rues de Saint-Hubert.



MARATHON D'ÉCRITURE

ÉCRIRE, ÇA LIBÈRE

Grâce à vous, la campagne **Écrire, ça libère !** a connu un succès retentissant en 2025 ! Notre grand **Marathon d'écriture**, ainsi que les nombreux marathons organisés à travers le Canada francophone, ont été des moments chaleureux de mobilisation !

- **59 915 messages**, dont **4 849 messages** lors du grand Marathon du 7 décembre
- **4 662 638 actions** dans le monde
- **233 marathons** organisés par nos groupes (adultes et jeunesse)

Bravo et merci d'avoir répondu présent-e-s !

VOTRE IMPACT EN 2024

♀ DROITS DES FEMMES



NOS COMBATS

► **IRAN** : En 2024, nous avons continué à affirmer notre soutien au mouvement Femme, Vie, Liberté à travers diverses campagnes et actions en faveur des droits des femmes iraniennes et de l'ensemble du peuple iranien.

Le 15 septembre, nous avons pris part à une grande marche dans les rues de Montréal, en compagnie de plusieurs personnalités publiques, pour marquer les deux ans du soulèvement Femme, Vie, Liberté.

Le 25 septembre, l'équipe d'AICF a rencontré **Jacqueline O'Neill, ambassadrice du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité**, afin de discuter de la situation alarmante en Iran. Cette rencontre faisait suite à une lettre de plaidoyer envoyée en mars 2024, dans laquelle nous partageons notre rapport intitulé « *Ils m'ont sauvagement violée* ». **Le recours aux violences sexuelles comme arme pour écraser le soulèvement « Femme. Vie. Liberté »**. Dans ce rapport, Amnesty internationale documente comment les services de renseignement et les forces de sécurité iraniennes ont commis des viols et d'autres formes de violence sexuelle, assimilables à de la torture et à d'autres mauvais traitements, à l'encontre des femmes, des hommes et des enfants, dont certains n'avaient que 12 ans. Ces abus ont été perpétrés à la suite d'arrestations arbitraires lors des manifestations nationales de septembre à décembre 2022.

Nous avons recueilli **2 800 signatures** en réponse à la pétition lancée pour mettre fin à l'impunité en Iran.

Nous continuerons à soutenir celles et ceux qui luttent, à faire entendre leur voix et à exiger que justice soit rendue.

► **ARABIE SAOUDITE** : En novembre 2022, les autorités saoudiennes ont arrêté **Manahel al Otaibi**, 29 ans, pour avoir publié des posts sur X en faveur des droits des femmes et des photos d'elle sans abaya sur Snapchat. Depuis novembre 2023, elle est victime de disparition forcée. Amnesty internationale a lancé une pétition qui a déjà recueilli plus de **5 000 signatures** sur notre site seulement.

À travers notre campagne **Écrire, ça libère !** et nos cyberactions urgentes, 12 928 messages ont été envoyés pour exiger sa libération immédiate. Nous continuerons à faire pression jusqu'à ce que justice lui soit rendue.



DROITS DES RÉFUGIÉ·E·S ET DES DEMANDEURS ET DEMANDEUSES D'ASILE

NOS VICTOIRES



► **QUÉBEC** : En mars 2024 une avancée importante en faveur des droits humains des personnes migrantes au Canada a été réalisée. **Les dix provinces canadiennes ont pris l'engagement de mettre fin à leurs contrats de détention migratoire avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).**

En 2021, nous avons lancé la campagne **#BienvenueauCanada** avec Amnesty Canada anglophone et Human Rights Watch Canada, mobilisant des centaines de militant·e·s, avocat·e·s, professionnel·le·s de la santé et leaders religieux, ainsi que des personnes ayant elles-mêmes vécu la détention migratoire. Ensemble, nous avons exigé la fin de l'utilisation des prisons provinciales pour incarcérer des personnes migrantes pour des raisons administratives, une pratique injuste et inhumaine.

Avec le soutien de dizaines d'organisations de justice sociale, la campagne a recueilli l'appui de plus de **30 000 personnes**, qui ont directement interpellé les autorités provinciales et fédérales.

Nous avons interpellé le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, ainsi que Dominic LeBlanc, ministre de la Sécurité publique, et Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. La lettre, appuyée par **85 organisations signataires**, témoigne du large soutien à notre revendication.

Maintenant que toutes les provinces ont résilié leurs contrats de détention des personnes migrantes, il est urgent que le gouvernement fédéral mette fin, par une directive claire ou un amendement législatif, à l'incarcération des personnes migrantes dans les prisons fédérales par l'ASFC.

AICF a également accueilli une rencontre entre la société civile et le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, lors de son passage à Montréal en mai 2024.

NOS COMBATS



► **QUÉBEC** : À la suite des actions du comité **Accès Garderie**, dont est membre AICF, la Cour d'appel du Québec a rendu un jugement favorable à l'accès des familles demandeuses d'asile aux services de garde subventionnés. Cependant, le 22 février 2023, en portant cette cause devant la Cour suprême du Canada, le gouvernement du Québec a de nouveau mis en péril les droits des personnes demandeuses d'asile et l'égalité des genres. En s'opposant à cette avancée, il contredit son engagement en faveur de l'égalité des genres.

En réponse, le Comité Accès Garderies a tenu une conférence de presse pour interpellier le gouvernement et sensibiliser la population aux droits bafoués par cette décision. Nous avons publié plusieurs communiqués de presse pour dénoncer ces violations des droits humains ciblant particulièrement les femmes demandeuses d'asile, ainsi que relayé des messages sur nos différentes plateformes. Nous nous sommes pleinement investis dans cette lutte et continuerons à le faire, la cause ayant été portée devant la Cour suprême.

Une victoire importante a tout de même été remportée : le 21 mars 2024, la Cour d'appel a rejeté la demande du gouvernement du Québec de suspendre l'accès aux garderies subventionnées pour les enfants de personnes demandeuses d'asile, dans l'attente de la décision de la Cour suprême. **AICF interviendra devant la Cour à titre de tiers pour faire valoir le droit international.**

NOS COMBATS



► **CANADA** : En mars 2021, notre section a lancé la campagne Essentiel-le-s, appelant à la régularisation des statuts des personnes migrantes, sans statut ou à statut précaire, afin de mieux protéger leurs droits. En décembre 2021, le gouvernement fédéral s'était engagé à établir des chemins de régularisation pour les personnes sans statut. Fort de ce premier pas vers une victoire, nous avons poursuivi nos revendications avec détermination. **Grâce à notre mobilisation, nous avons livré plus de 8400 signatures de notre pétition au ministre de l'Immigration, Marc Miller, en avril 2024.** Nous avons continué à nous mobiliser dans la rue comme dans les médias, en tant que membre de la Campagne québécoise pour la régularisation et la justice migrante. Notre plaidoyer, dans le cadre de cette campagne, a été dynamique. Lorsque le gouvernement a commencé à reculer vis-à-vis de son engagement envers les personnes sans statut au printemps 2024, nous avons fait en sorte que **842 messages** soient envoyés directement au cabinet du Premier ministre, et avons obtenu une rencontre avec le ministre de l'Immigration au mois de mai 2024.

Malheureusement, le gouvernement n'a pas tenu sa promesse, et le programme de grande envergure tant attendu a été réduit à une série de petits programmes sectoriels. Toutefois, notre campagne a joué un rôle clé en sensibilisant le public aux réalités vécues par les personnes sans statut et à statut précaire. Bien que la campagne ait atteint certains de ses objectifs, notre travail ne s'arrête pas là, et nous poursuivrons nos efforts aux côtés de nos partenaires.

En raison de leur statut précaire, voire inexistant, ces individus voient trop souvent leurs droits – notamment leurs droits économiques et sociaux – gravement compromis, ce qui les expose à une vulnérabilité accrue et à l'exploitation. La régularisation, c'est-à-dire l'octroi d'un statut, représente donc une question fondamentale de droits humains.

► **CANADA** : En 2024, nous avons finalisé le rapport d'Amnistie internationale sur l'exploitation des travailleuses et travailleurs migrants dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) canadien.

En plus de la publication d'un article d'opinion dans *Le Devoir* en juin, nous avons coorganisé, en partenariat avec plusieurs organismes, deux conférences virtuelles de grande envergure. En septembre, nous avons organisé une conférence virtuelle avec pour conférencier principal le **Rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage, le professeur Tomoya Obokata**. Cette conférence, organisée en collaboration avec le Réseau d'aide aux travailleurs et travailleuses agricoles du Québec (RATTMAQ), a attiré un **auditoire de 600 personnes**.

En octobre, nous avons tenu une seconde conférence virtuelle axée sur les enjeux liés aux permis de travail sectoriels, dans le cadre d'une proposition de modification au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) du gouvernement fédéral. Des conférencières et conférenciers internationaux ont été invité-e-s à partager leurs analyses. Cette conférence, réalisée en collaboration avec Droits des travailleurs de maison et de ferme (DTMF), a été **suivie par 300 personnes**.

► **INTERNATIONAL** : En 2024, nous avons participé à une consultation virtuelle du **Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à un logement convenable, Balakrishnan Rajagopal**. Nous avons présenté nos préoccupations quant au discours toxique qui s'est installé au Québec et au Canada, dans lequel les personnes migrantes sont rendues responsables de la crise du logement qui sévit au pays.

DROITS DES PERSONNES LGBTI+



JUSTICE CLIMATIQUE

NOS COMBATS



► **QUÉBEC:** AICF a célébré les communautés 2SLGBTQQIA+ en défilant dans les rues de Montréal pour réaffirmer son soutien pendant le **Festival Fierté Montréal** en août 2024. Cet événement est le plus grand rassemblement 2SLGBTQQIA+ de la francophonie, et réunit de nombreux organismes communautaires.

Lors des Journées communautaires tenues pendant le festival, aux côtés de nombreux autres organismes engagés, nous avons mené des actions directes afin de protéger et de faire avancer les droits de ces communautés. Dans les rues de Montréal, nous avons récolté une centaine de signatures pour exiger de la **Turquie** qu'elle garantisse le droit des individus à se rassembler pacifiquement lors du Défilé de la Fierté.

Un rapport d'Amnistie internationale a révélé qu'en 2023, les autorités turques ont imposé des interdictions totales et des restrictions discriminatoires contre ces rassemblements, recourant à une force injustifiée et arbitraire, assimilable, dans certains cas, à de la torture. En tout, notre pétition « **Ensemble pour défendre les marches des fiertés turques** » a recueilli plus de **1700 signatures**.

NOS COMBATS



► **CANADA :** AICF a participé à plusieurs actions en faveur de la **justice climatique**. Aux côtés des défenseur-e-s de l'environnement et du climat, nous soutenons les actions de **désobéissance civile pacifique** visant à mettre en lumière la nécessité d'une véritable justice climatique.

Le 22 octobre 2024, sur le pont Jacques-Cartier à Montréal, trois militant-e-s ont mené une action non-violente pour protester contre l'inaction du gouvernement canadien face aux changements climatiques et exiger la fin de l'extraction des combustibles fossiles. Deux d'entre eux ont été inculpés de méfait et d'obstruction à la justice, puis placés en détention provisoire.

Neuf jours plus tard, nous avons participé à un rassemblement pour exprimer notre soutien à ces militant-e-s et à leur cause. Nous avons également communiqué pour dénoncer les mesures excessives prises par les autorités après leurs arrestations et pour appeler le gouvernement à créer un environnement où toute personne peut attirer pacifiquement l'attention sur des causes urgentes, comme la justice climatique.



DISCRIMINATIONS RACIALES

NOS COMBATS



Adeniké Adegbidi, chargée de projets aux campagnes chez AICF, intervenant lors des consultations de la Ville de Montréal sur l'interpellation et l'interception policière.

► **QUÉBEC** : Amnistie internationale Canada francophone intervient comme tiers partie dans les actions portées en justice contre la Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21). Nous faisons valoir les obligations internationales du Québec en matière de protection des droits fondamentaux.

AICF rappelle au gouvernement québécois qu'il est assujéti à un certain nombre de normes internationales de droits humains qui garantissent le droit à l'égalité, à la liberté d'expression, de religion et à la liberté de manifester sa religion. Ces libertés s'étendent à la manière dont les personnes choisissent de se vêtir. **AICF dénonce l'utilisation croissante et abusive de la clause dérogatoire, dont l'application repose sur des critères trop peu contraignants.** Cette banalisation, qui sert à contourner les protections des droits humains, constitue une tendance alarmante et s'apparente à une dérive autoritaire.

► **QUÉBEC** : AICF a pris la parole le 11 décembre 2024 lors de la **présentation publique d'études sur l'interpellation et l'interception policière**, mettant en lumière le profilage racial, devant la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal. Lors de cette consultation, notre collègue Adeniké Adegbidi, a défendu au nom d'Amnistie internationale, notre position contre les interpellations policières à Montréal, une pratique injustifiée qui porte atteinte à de nombreux droits et libertés. Elle a appelé la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal à interdire cette pratique arbitraire.



CONFLITS ET CRISES

Israël et territoire palestinien occupé

NOS VICTOIRES



Munther Amira



Khaled Al Serr

► **UNRWA** : Nous nous sommes mobilisés, aux côtés d'autres membres de la société civile dont Amnistie Canada anglophone, contre la décision du gouvernement canadien de suspendre le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en janvier 2024, à la suite d'allégations à l'encontre de 12 employé-e-s les accusant d'avoir participé aux attentats du 7 octobre contre des civils israéliens. Le gouvernement a annoncé la reprise du financement en mars 2024.

► **LIBÉRATION** : Le 29 février 2024, a été libéré le travailleur social et défenseur des droits humains palestinien **Munther Amira**. Il avait été accusé d'incitation au terrorisme sur la base de publications sur Facebook. Sans preuves substantielles, la Cour a émis un ordre de détention administrative de quatre mois. Sa libération a été rendue possible, notamment grâce aux **1 300 messages** que vous avez envoyés.

► **LIBÉRATION** : En septembre, le chirurgien palestinien **Khaled Al Serr**, 32 ans, a été libéré. Il avait été arrêté par l'armée israélienne à la suite d'une descente dans l'hôpital al Nasser à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, le 25 mars 2024, avec d'autres membres du personnel de santé. Il a été maintenu en détention pendant plus de six mois, sans être accusé ni jugé, dans des conditions de détention inhumaines. Vous avez été **plus de 2000** à envoyer un courriel à la juge militaire et chef de brigade de l'armée israélienne Yifat Tomer-Yerushalm pour exiger sa libération.

NOS COMBATS

► **VENTE D'ARMES** : AICF s'est mobilisée aux côtés d'autres acteurs de la société civile, dont Amnistie Canada anglophone, pour demander au gouvernement canadien de cesser la vente d'armes à Israël. Le 18 mars 2024, la Chambre des communes a adopté une motion en ce sens, en raison du risque substantiel de contribuer à de graves violations de droits humains.

Cependant, bien que le Canada ait cessé de délivrer de nouveaux permis d'exportation de matériel militaire, les transferts se sont poursuivis sur la base des permis existants et via les États-Unis, notamment par l'entremise d'une entreprise québécoise.

De nouveau AICF et une vingtaine d'autres organisations ont interpellé la ministre des Affaires étrangères dans une lettre ouverte.



► **RASSEMBLEMENT** : Le 2 mai 2024, de concert avec **Oxfam-Québec** et **Médecins du Monde Canada** nous avons organisé un **die-in** à Montréal pour exiger l'arrêt des transferts d'armes du Canada vers Israël. Ce rassemblement d'une cinquantaine de personnes s'inscrivait dans le cadre d'une Journée internationale d'action, au cours de laquelle des militant·e-s du monde entier ont interpellé leurs dirigeant·e-s afin de mettre un terme aux transferts d'armes vers Israël.



► **RASSEMBLEMENT** : À l'occasion de la **Journée internationale de prévention des génocides**, le 9 décembre 2024, notre section a réalisé une action devant le **consulat d'Israël** afin de dénoncer le génocide en cours à Gaza.

► **ISRAËL / TPO** : La guerre n'a pas connu de répit en 2024 dans la bande de Gaza. En un an, l'offensive dévastatrice d'Israël a fait plus de 41 500 morts et 1,9 million de personnes déplacées dans le territoire palestinien occupé.

Les recherches menées par Amnistie internationale ont d'ailleurs mené à la publication, le 5 décembre d'un rapport accablant, confirmant qu'Israël a commis et continue de commettre un génocide contre les Palestiniens et les Palestiniennes dans la bande de Gaza occupée.

Intitulé « *On a l'impression d'être des sous-humains* » **Le génocide des Palestiniens et Palestiniennes commis par Israël à Gaza**, le rapport établit que, dans le cadre de l'offensive militaire qu'il a lancée à la suite des attaques meurtrières du Hamas dans le sud de son territoire le 7 octobre 2023, Israël a, en toute impunité, infligé aux Palestinien·ne·s de Gaza un déchaînement permanent de violence et de destruction.

Conjointement avec Amnistie Canada anglophone, AICF a maintenu une forte mobilisation et poursuivi ses efforts de plaidoyer. Nous avons obtenu une rencontre avec le **bureau du premier ministre** ainsi que le **bureau de la ministre des Affaires étrangères**, Mélanie Joly, afin de les interpellé sur les constats et conclusions d'Amnistie internationale, selon lesquels un génocide est bel et bien en cours. Nous avons aussi rencontré plus d'une dizaine de député·e-s de plusieurs partis, tant au niveau fédéral que provincial.

Grâce à vous, nos différentes pétitions portant sur le conflit ont récolté près de 15 000 signatures.



LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DROITS CIVILS

NOS VICTOIRES



► **KIRGHIZISTAN** : Emprisonnée depuis 2022 pour avoir manifesté pacifiquement contre un accord frontalier cédant le contrôle d'un réservoir d'eau douce à l'Ouzbékistan, **Rita Karasartova** avait été inculpée de « désordre de masse » et de tentative de « renversement violent du gouvernement ». Le cas de Rita a été mis en lumière grâce à l'édition 2023 d'*Écrire ça libère !*. À cette occasion, vous lui avez écrit plus de **2 500 messages** de solidarité. Rita a retrouvé sa liberté le 23 juin 2024.



► **RUSSIE** : Après près de deux ans de détention dans des conditions épouvantables, la militante russe **Aleksandra Skochilenko** a été libérée en août 2024 ! Arrêtée en avril 2022 pour avoir remplacé les étiquettes de prix dans un supermarché de Saint-Pétersbourg par des messages dénonçant le bombardement russe de l'école d'art dramatique de Marioupol, en Ukraine, Aleksandra avait été accusée de « diffusion publique d'informations sciemment fausses » concernant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Vous avez été **près de 6 000** à lui écrire pour exprimer votre soutien, dans le cadre de la campagne *Écrire, ça libère ! 2022* et ça a marché !

► **IRAN** : Le célèbre rappeur **Toomaj Salehi**, âgé de 34 ans, a été libéré en décembre 2024 par les autorités iraniennes. Il avait été arrêté en octobre 2022 pour avoir publiquement soutenu les manifestations qui avaient éclaté un mois plus tôt. À travers ses chansons et sur les réseaux sociaux, il avait exprimé son soutien au mouvement « Femme, Vie, Liberté » et dénoncé la répression violente du régime iranien. En réponse à son engagement, le gouvernement iranien l'avait accusé d'« incitation à la sédition, rassemblement, conspiration, propagande contre le système et appel aux émeutes ».

Face à cette détention arbitraire, Amnistie internationale a lancé une action urgente appelant le gouvernement iranien à abandonner toutes les poursuites à l'encontre de Toomaj Salehi. Nous avons souligné qu'il exerçait son droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, y compris à travers sa musique. Vous avez été **plus de 1 000 signataires** de la pétition exigeant sa libération. Amnistie exige maintenant qu'il soit pleinement indemnisé pour les blessures et préjudices qu'il a subis durant sa détention.

NOS COMBATS



► **CANADA** : D'avril à juillet 2024, les étudiant-e-s ont établi des campements pacifiques en soutien à la population palestinienne sur les campus universitaires canadiens, dont celui de l'**Université McGill**, à Montréal. Cependant, les directions universitaires ont répondu par des mesures répressives, faisant appel aux forces policières pour démanteler les campements et ainsi empêcher les étudiant-e-s d'exercer leur droit de manifester.

AICF a alors vivement dénoncé la réponse des directions universitaires, et notamment celle de l'Université McGill. AICF a expressément demandé à cette dernière de faciliter et de protéger le droit des étudiant-e-s à manifester. Nous avons salué la décision de la Cour supérieure du Québec, qui a refusé la demande d'injonction déposée par deux étudiants de l'université, visant à interdire à cinq groupes propalestiniens et à leurs membres de manifester à moins de 100 mètres des édifices universitaires.

► **THAÏLANDE** : En 2024, le gouvernement thaïlandais a persisté à imposer des restrictions injustifiées à la liberté d'expression, d'association et de réunion, en violation des normes internationales relatives aux droits humains. De plus en plus de militant-e-s, y compris des jeunes et des mineurs, font l'objet de harcèlements judiciaires et de détentions arbitraires pour avoir exercé pacifiquement leurs droits.

AICF s'est donc directement adressé à la **ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly**, afin de lui faire part de nos préoccupations quant aux violations des droits humains perpétrées par les autorités thaïlandaises. Le 28 novembre 2024, nous avons également eu l'opportunité de rencontrer la **secrétaire parlementaire aux Affaires étrangères, Pam Damoff**, pour discuter de ces mêmes préoccupations.

► **ARABIE SAOUDITE** : En Arabie Saoudite la répression de la liberté d'expression atteint des niveaux sans précédent. N'hésitant pas à recourir à des moyens de pression tels que l'emprisonnement arbitraire, la torture et l'exécution, les autorités saoudiennes ont créé un climat de peur. Nous avons exigé un changement immédiat et le respect des droits humains internationaux, à travers des actions urgentes auxquelles vous avez répondu. Vous avez été **3 272 à signer** la pétition d'Amnistie réclamant la libération de personnes détenues pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression.

À nouveau, nous avons interpellé la **ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly**, et le **ministre du Développement international, Ahmed Hussen**, en demandant au gouvernement canadien de se prononcer fermement en faveur de la protection des droits humains en Arabie saoudite, et cesser la vente d'armes à ce pays, tout en exigeant la libération immédiate des personnes détenues pour avoir exercé leur liberté d'expression.



Amnistie internationale a publié un rapport intitulé ***Un jeu dangereux ? Les risques liés aux éditions 2030 et 2034 de la Coupe du monde de la FIFA en matière de droits humains.*** En juin 2024, AICF a adressé un plaidoyer à la **Fédération canadienne de soccer**, l'exhortant à utiliser son influence en tant que membre de la Fédération internationale de football Association (FIFA) pour insister, publiquement et en privé, sur le respect des droits humains lors des prochaines éditions de la Coupe du monde, notamment celle de 2034. La fédération canadienne de soccer n'a pas réagi.



DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

NOS COMBATS



La délégation équatorienne de femmes autochtones et défenseuses des droits ayant pris part à la tournée « C'est pourquoi on dit non ! », qui a eu lieu à l'automne 2024 à Toronto, Ottawa et Montréal.

► **ÉQUATEUR** : Alors que le **Canada** et l'**Équateur** négocient un accord commercial visant à accroître les investissements miniers canadiens, les communautés locales et autochtones sont en première ligne et subissent déjà les impacts dévastateurs de projets existants. Les négociateurs canadiens cherchent à renforcer la protection des entreprises minières, au détriment des droits humains et de l'environnement. Les peuples autochtones et les communautés rurales sont victimes de violences et de répression, tandis que les défenseur-e-s de l'environnement sont criminalisé-e-s. De plus, ces populations ne sont ni informées ni consultées, en violation des engagements internationaux.

Face à cette situation, nous avons lancé une action urgente à laquelle vous avez répondu en envoyant **1 474 courriels aux autorités concernées**. Malgré cela, le Canada reste silencieux et n'a toujours pas répondu à notre appel en faveur d'une étude d'impact indépendante. Cet accord commercial représente une menace majeure pour les droits humains et pour l'environnement des peuples autochtones en Équateur.

► **CANADA** : Nous avons activement et solidairement pris part à plusieurs manifestations et rassemblements, notamment à la **Marche des filles et femmes autochtones disparues**, ainsi qu'à la **Marche pour la Journée de la vérité et de la réconciliation à Montréal**. Rappelant l'urgence de dénoncer les injustices passées et présentes et de lutter ensemble pour un avenir équitable et juste, où chacun-e pourra vivre dans le respect de sa dignité.

En 2024, nous avons une fois de plus participé au rassemblement **en mémoire de Joyce Echaquan**, afin d'honorer son courage, revendiquer le droit à la sécurité culturelle des Autochtones dans les systèmes de santé, et pour appuyer le **Principe de Joyce**. AICF a réaffirmé son appel au **gouvernement du Québec** pour qu'il reconnaisse l'existence du racisme systémique et adopte officiellement le Principe de Joyce, une mesure cruciale pour garantir la dignité et les droits des peuples autochtones dans tous les services sociaux et de santé.

► **CANADA** : Amnesty internationale a désigné le chef Dsta'hyl, du clan Likhts'amisyu de la nation Wet'suwet'en, en Colombie-Britannique, comme prisonnier d'opinion. Condamné à 60 jours d'assignation à résidence, il paie le prix de son engagement à défendre pacifiquement son territoire contre la construction du gazoduc Coastal GasLink (CGL). Son crime ?



@ Amnesty International

Chef Dsta'hyl

Faire valoir le droit de son peuple de décider des formes de développement économique envisagées sur ses terres ancestrales, lesquelles doivent recevoir le consentement préalable, libre et éclairé des peuples ou nations autochtones concernées, en vertu de la **Déclaration des Nations unies sur les droits de peuples autochtones (DNUPD)**, laquelle fait désormais partie intégrante du droit canadien depuis 2021.

C'est lors d'une conférence de presse tenue en juillet 2024, organisée conjointement par les sections anglophone et francophone d'Amnistie internationale Canada, que cette décision historique a été annoncée. En 63 ans d'existence, c'est la première fois que l'organisation accorde le statut de prisonnier d'opinion à une personne détenue au Canada. Cette reconnaissance a suscité une large couverture médiatique et permis de mettre en lumière les violations des droits des défenseur-e-s des terres Wet'suwet'en, ainsi que l'acharnement judiciaire auquel sont confrontées celles et ceux qui œuvrent pour leur protection.

En septembre 2024, les deux sections canadiennes d'Amnistie internationale ont organisé une conférence virtuelle, offrant ainsi au chef Dsta'hyl l'opportunité de témoigner directement et d'échanger avec le public. Cet événement a réuni plus de **370 participant-e-s**.

Dans le cadre de notre campagne mondiale *Écrire, ça libère !*, les défenseur-e-s des terres Wet'suwet'en ont reçu **11 414 messages** de soutien et d'espoir.



Rassemblement en mémoire de Joyce Echaquan, Septembre 2024 à Montréal

TRANSPARENCE FINANCIÈRE 2024

REVENUS

TOTAL 2 683 139 \$

Donatrices et donateurs mensuels 56,7 %

1 522 247 \$

Revenus dédiés 22,7 %

610 308 \$

Dons des individus 15,1 %

405 338 \$

Dons institutionnels 2,4 %

63 184 \$

Autres sources 1,7 %

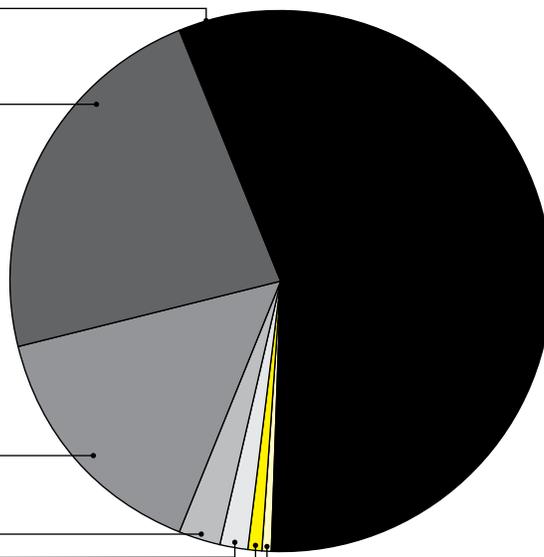
44 727 \$

Événements 0,9 %

25 371 \$

Dons en nature 0,4 %

11 964 \$



DÉPENSES

TOTAL 2 495 891 \$

Campagnes et recherche 63,2 %

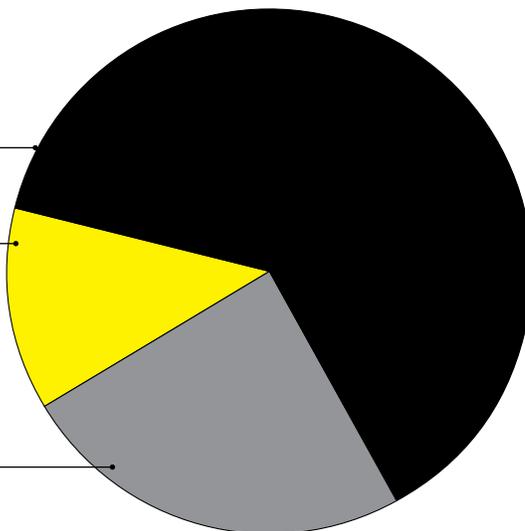
1 576 162 \$

Financement 24,5 %

610 442 \$

Administration 12,4 %

309 287 \$



INDÉPENDANTE GRÂCE À VOUS

Amnistie internationale Canada francophone tient à souligner l'engagement précieux de ses donateurs et donatrices. Grâce à vous, nous restons profondément indépendants de toute institution, de toute idéologie, de tout intérêt économique et de toute religion.

Face à la montée des discours haineux, au rétrécissement de l'espace civique et aux violences d'État, au Québec et au Canada, comme ailleurs dans les Amériques et dans le monde, vous avez choisi d'agir.

Ensemble, nous formons un contre-pouvoir citoyen. Grâce à vous, nous sommes aux côtés de celles et ceux dont les droits sont bafoués, peu importe leur identité ou l'endroit où elles et ils se trouvent.

Aucun régime ne devrait échapper au regard du monde. Nous exposons les abus et nous exigeons la justice.

Merci de faire partie de celles et ceux qui veillent, résistent et agissent.



Le 1^{er} décembre 2023, le défenseur des droits humains burkinabè Daouda Diallo a été appréhendé par des agents des forces de sécurité, emmené dans un lieu tenu secret et soumis à une disparition forcée parce qu'il avait critiqué le gouvernement de transition au Burkina Faso. Il a été remis en liberté en mars 2024, après qu'Amnistie internationale ait diffusé une action urgente demandant sa libération.

DONS INDIVIDUELS

NOS DONATRICES ET DONATEURS EXCEPTIONNEL-LE-S

Éric Brassard	Guy Laperrière
Laurence Brassard	Bernard Leduc
Clarisse Ladouceur	Félix Maltais
Robert Langlois	Bruno Villeneuve

NOS GRAND-E-S DONATRICES ET DONATEURS

Michèle-Lucienne Auffrédou	Gilbert Ouellet
Jules Babineau	Jacques Paré
Gilles Courtemanche	François Quintal
Janine Dansereau	Jean Richard
Suzanne Décarie	Julie Royer et Miguel Yargeau
Michel Denault	Frantz Saintelémy
Ethel Groffier	Gérard et Odette Snow
Deborah Harris	Richard Trottier
Susan Heap	Manon Turcotte
Jean-Luc Houde	Pamela Walden-Landry
Denis Laberge	
Yolande Laprise	
Louise Lettre	

DONATRICES ET DONATEURS MENSUELS EXCEPTIONNELS (cumulatif de 1 000 \$ et plus par année)

Richard Armstrong	Bradford Hurley
Alexandre Beaulieu	François Lafortune
Jean-François Brousseau	Réal Lalande
Pierre-Maurice Cano	Jean Denis Lampron
Michel Chicoine	Claire-Andrée Lavoie
Olivier Colpin	Diane Lussier
Éric Deland	Bernard Meloche
Marcel Déziel	Massi Ourtirane
Cécile Dreze	René Perreault
Ghislain Dube	Gilda Routy
Gaétan Favreau	Martine Roy
Pierre Gaudette	Sabina Rusu
André Gauthier	Benoît Tiffou
Annick Germain	Andre Touchburn

À LA DOUCE MÉMOIRE DE CELLES ET CEUX QUI ONT LAISSÉ UN HÉRITAGE D'ESPOIR AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Alicianne Dumais	Gathe Allaire
Mariette Migneron	

DONATEURS INSTITUTIONNELS DE 1 000 \$ ET PLUS

FONDACTIONS

Centraide United Way East Ontario
Fondation Canadienne des FCSCJ
Fondation Denise et Robert Gibelleau
Fondation du Grand Montréal
Fondation Familles Lauzon et Provencher
Fondation Linoit
Fondation René Malo
Fonds de bienfaisance Canada
Fonds philanthropique Roland-Lepage, administré par la Fondation Québec Philanthrope
La Fondation Médicale Canadienne
Levin-Wiktorowicz Fund
Unifor Social Justice Fund

SYNDICATS

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Congrégation des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie
Congrégation des Sœurs Maristes
Fonds Marie-François
Maison Générale des Ursulines
Œuvres caritatives des Filles de Jésus
Œuvres Régis-Vernet
Société des Missions-Étrangères
Sœurs de Saint-Joseph de St-Hyacinthe
Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres
Sœurs de St-Joseph de St-Vallier
Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée Conception

ENTREPRISES

La tête chercheuse
Fairmont Le Reine Elizabeth
Gestion de Luz / Louise Véronneau

MERCI ÉGALEMENT À CELLES ET CEUX QUI ONT CHOISI DE RESTER ANONYMES. VOTRE IMPACT EST BIEN RÉEL !



LÉGUEZ L'ESPOIR AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

VOUS VOULEZ TRANSMETTRE VOS VALEURS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES ?
Ajoutez Amnistie internationale à votre testament et défendez le droit à la justice et à la liberté.

© Caroline Hayeur

CONTACTEZ-NOUS OU CONSULTEZ [AMNISTIE.CA/DONNER-AUTREMENT](https://www.amnistie.ca/donner-autrement) POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION SUR LES DONS PLANIFIÉS.

ANA ISABEL OTERO

Conseillère au développement philanthropique
+514 766-9766 poste 5232
aiotero@amnistie.cs

S'INFORMER ET AGIR

[amnistie.ca](https://www.amnistie.ca)

NOUS CONTACTER

✉ info@amnistie.ca

☎ 1-800-565-9766

NOUS SUIVRE

📘 @AmnistieCA

✂ @AmnistieCA

📷 [amnistie_canadafr](https://www.instagram.com/amnistie_canadafr)

FAIRE UN DON

[amnistie.ca/donnez](https://www.amnistie.ca/donnez)

N° organisme de bienfaisance :
100193457RR001

Amnistie internationale Canada francophone
500-50, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3V4
Canada

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**

